

Quand les communes se mobilisent pour la santé

Beaucoup de communes font de la santé l'une de leurs priorités. C'est notamment le cas de Saint-Martin-d'Hères à travers son contrat local de santé, de Noyarey avec la mise en place d'une mutuelle de santé communale, ou encore des Abrets-en-Dauphiné, qui innove pour lutter contre la désertification médicale.

La crise sanitaire aura au moins eu le mérite de remettre pleinement les enjeux de santé au cœur du débat public. Au contact avec la population, les communes ont su démontrer leur rôle essentiel à

la fois en matière de prévention et d'organisation de l'offre de soins.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ. La Ville de Saint-Martin-d'Hères est historiquement engagée dans

une politique locale de santé publique, visant à améliorer les conditions de vie des habitants, notamment à travers son service communal d'hygiène et de santé et son centre communal de planification et d'éducation

familiale. Prévu pour la période 2020-2023, le contrat local de santé (CLS) en cours est une suite logique du programme local de santé publique initié par la Ville dès 2009, avec en particulier la démarche Atelier santé ville, qui date de 2011. « Cette démarche a permis la capitalisation des connaissances et le développement des partenariats. La coopération institutionnelle, qui repose sur ces années de travail en commun, a facilité la mise en place de ce premier contrat local de santé », souligne Nathalie Luci, adjointe de Saint-Martin-d'Hères en charge de l'hygiène et de la santé. Le contrat local de santé de Saint-Martin-d'Hères porte sur un champ d'intervention qui s'articule autour de quatre axes, qui ont été validés par le conseil municipal de la commune et par l'Agence régionale de santé : favoriser l'accès aux droits et aux soins, promouvoir le bien-être et la santé mentale, lutter contre la sédentarité et valoriser les actions en santé. De nombreuses actions inscrites dans le contrat local de santé ont d'ores et déjà été organisées : l'aménagement d'un parcours biodiversité, la réalisation d'une soirée dédiée aux professionnels de santé et aux habitants sur le sport sur ordonnance, la réalisation d'actions de promotion de la santé sur l'espace public (Mois sans tabac, promotion de la vaccination ou de l'alimentation) et

Les Abrets-en-Dauphiné : un médecin salarié par la commune

Pour faire face à la pénurie de médecins généralistes sur sa commune, Benjamin Gastaldello, maire des Abrets-en-Dauphiné, a essayé plusieurs solutions : « Nous avons un projet de maison médicale en 2018, mais qui n'a pas marché. Nous avons aussi souhaité mettre un local gratuit à disposition pour un médecin généraliste, mais aucun n'est venu s'installer. Sachant qu'entre-temps, nous avons eu deux départs à la retraite de médecins sur les cinq que comptait la commune ». La municipalité a alors choisi de recruter un médecin salarié, une première en Isère. Un cabinet communal a ainsi ouvert en janvier dernier, avec le Dr Ali Ibrahim. « Une perle rare, nous avons vraiment eu la chance de trouver un praticien hospitalier de ce gabarit-là, qui vient de Saint-Étienne et qui avait déjà exercé dans la fonction de salarié », affirme Benjamin Gastaldello, qui précise : « Nous sommes partis sur un

budget de 50 000 euros – entre le matériel médical, la réfection des locaux et le matériel informatique – auquel s'ajoutent les salaires du médecin et d'une secrétaire médicale, qui a été aussi embauchée ». La commune a notamment pu bénéficier de subventions de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Région. Le prix des consultations, qui sont uniquement réservées aux habitants de la commune, est reversé au Trésor public. « Le but est d'arriver à l'équilibre au bout de deux années, et de recruter un deuxième médecin d'ici dix-huit mois, qu'il soit salarié ou libéral. Tout est prêt pour pouvoir installer un deuxième médecin », indique Benjamin Gastaldello, qui ajoute : « Un médecin généraliste est terriblement important sur un territoire, parce qu'il travaille avec les pharmacies, les infirmières, les kinés... Cela permet de maintenir une offre libérale conséquente ».



dans les maisons de quartiers (café des habitants). Plus de 80 animations ont par ailleurs été réalisées en milieu scolaire, sur l'ensemble des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycée, sans oublier des actions pour favoriser l'accès aux droits et aux soins, la médiation en santé, les projets de santé communautaire...

LES MUTUELLES COMMUNALES. Autre initiative en matière de santé portée par certains élus locaux : les mutuelles communales ! De plus en plus de villes s'engagent dans cette voie, permettant à la fois de réaliser des économies pour leurs concitoyens, tout en participant à l'attractivité de leur territoire. C'est le cas de Noyarey. « C'était une promesse de campagne et une demande

de la part des habitants lors des ateliers participatifs que nous avons menés en amont », explique Nelly Janin-Quercia, maire de Noyarey. Concrètement, la mutuelle communale permet d'apporter aux habitants d'une commune, une mutuelle négociée à des tarifs intéressants. Le coût est nul pour la Ville, la mutuelle est non obligatoire, chacun ayant la possibilité de souscrire ou non et les économies sont réelles. Quelques mutuelles en France ont orienté leurs offres pour proposer un réel service aux communes. « Nous avons d'abord prospecté pour pouvoir étudier les offres de chacune des mutuelles que nous avons sélectionnées afin de choisir celles qui proposaient, à prestations équivalentes, le meilleur rapport qualité/prix. Les

PRÉVENTION. Dans le cadre de son contrat local de santé, la Ville de Saint-Martin-d'Hères a déjà organisé de nombreuses actions de promotion de la santé sur l'espace public.

communes qui avaient pris la mutuelle que nous envisagions ont été contactées afin d'obtenir leur retour », précise Marie-José Gros Coissy, conseillère municipale déléguée aux affaires juridiques et aux personnels. Un choix qui s'est orienté vers la mutuelle lyonnaise Mutualp. Dans la foulée, une convention de partenariat a été signée avec le CCAS de la commune. « À prestations équivalentes, l'organisme offre une complémentaire santé dont peuvent bénéficier les 1 500 habitants de notre commune, et ce, à un prix 20 % moins élevé ! », confie Marie-José Gros Coissy, avant d'ajouter

qu'elle « est également proposée aux agents de la Ville ». Autres points forts de cette mutuelle : la présence d'une permanence en mairie pour ceux qui souhaitent souscrire ou obtenir des informations, ou encore la mise à disposition d'un service client efficace et rapide. La mutuelle lyonnaise fondée en 1968 n'en est pas à son coup d'essai en Isère. « Actuellement, nous comptons une vingtaine de communes iséroises qui ont opté pour nos services, dont celle de Noyarey, mais aussi Veurey-Voroire et dernièrement Le Fontanil-Cornillon », indique Gilles Falconnet, représentant de Mutualp. ●